

# LA VOIX, UNE VOIE DE MANIPULATION DU FOCUS ATTENTIONNEL : LE CAS DU REGARD DE FEDIUNIN SUR LA MORT DE PRIGOJINE

**N'guessan YAO**

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD)

*n'guessan\_yao2010@yahoo.fr*

Orcid iD : 0009-0006-9475-8876

## Résumé

*La voix est une modalité phrasique qui se décline en trois formes : voix active, voix passive et voix pronominale. Les deux premières sont l'objet de la présente réflexion pour leur mécanisme syntactico-sémantique inversé et leurs fonctions pragmatique-discursives dictées par les intentions communicatives des énonciateurs. Notre propos, qui s'appuie sur un article portant sur la mort de Prigojine (le chef de la milice Wagner qui combat aux côtés de l'armée russe en Ukraine), vise à montrer que le choix de la voix active ou passive s'inscrit dans une dynamique communicative de sujexion de l'attention de l'interlocuteur motivée par la visée discursive de l'énoncé qui oriente le flux attentionnel sur l'agent ou le patient au moyen des procédés de topicalisation et de rhématisation. L'analyse se fonde sur les concepts de valence, de transitivité, d'agentivité (L. Tesnière, 1959 et ses continuateurs), de topicalisation et de focalisation (F. Neveu, 2017 ; S. Prévost, 2006), pour mettre en lumière, d'une part les propriétés syntactico-sémantiques de la voix active et passive, d'autre part les stratégies discursives destinées à porter le degré de saillance communicative sur un élément particulier du contenu propositionnel.*

**Mots-clés :** agent/patient, topicalisation, rhématisation, visée communicationnelle, saillance discursive

## Abstract

*The voice is a phrasal modality that unfolds into three forms: active voice, passive voice, and pronominal voice. The first two are the subject of the current reflection, for their inverted syntactico-semantic mechanism and their pragmatic-discursive functions dictated by the communicative intentions of the speakers. Based on an article on the death of Prigojine, the objective is to show, that the choice between active and passive voice is part of a communicative dynamic aimed at capturing the attention of the interlocutor, motivated by the discursive purpose of the statement that directs the attentional flow towards the agent or the patient through the processes of topicalization and rhematization. The analysis is based on the concepts of valency, transitivity, agency (L. Tesnière, 1959 and his followers), topicalization and focalization (F. Neveu, 2017; S. Prévost, 2006), in order to highlight, on the one hand, the syntactico-semantic properties of active and passive voice, and on the other hand, the discursive strategies aimed at emphasizing a particular element of the propositional content.*

**Keywords :** agent/patient, topicalization, rhematization, communicative aim, discursive projection

## Introduction

Les études en psychologie cognitive ont démontré que l'attention de l'homme n'est pas extensible de sorte qu'il n'a pas conscience de tous les paramètres de ses expériences en même temps. Selon Siéroff et Auclair (2002 : 60), « L'attention permet à l'individu de diriger ses actions sur des objets en des endroits sélectionnés et de maintenir certaines informations ou certains objets à un haut niveau de traitement, dans la mémoire de travail, ou encore dans la conscience ». En d'autres termes, l'attention est un processus psychologique et cognitif conscient dont la fonction est d'augmenter chez l'individu la clarté d'une idée ou d'un groupe d'idées au détriment d'autres idées. Aussi l'homme a-t-il tendance, dans ses tâches et activités quotidiennes, à se focaliser sur certains aspects de la réalité et à en ignorer d'autres, à fixer son attention sur des éléments en priorité. Cette posture naturelle de sélection des priorités relève de ce que la psychologie cognitive appelle « focus attentionnel ». L'analyste de la langue est alors en droit de se demander si cette réalité inhérente à la psychologie humaine n'a pas d'incidence sur les interactions verbales par la volonté délibérée des sujets parlants d'orienter le focus attentionnel sur un ou des aspect(s) particulier(s) du contenu propositionnel. Ce postulat invite à conjecturer que le maniement des modalités phrastiques en général, et particulièrement le choix de la modalité active, passive ou pronominale, pour exprimer la même idée, contribuent à apprivoiser la concentration des co-énonciateurs sur des aspects particuliers du message. L'objet de la présente analyse est de voir comment le mécanisme syntactico-sémantique de la voix active ou passive, et les effets illocutoires qui en résultent, peuvent modifier significativement la réception et/ou la perception du message. Elle vise ainsi à répondre aux interrogations suivantes :

En passant de la voix active à la voix passive et inversement, le message a-t-il la même portée sémantique ou la même visée communicationnelle ? Autrement dit, en optant pour une voix au détriment d'une autre, quelle orientation le tenant du discours lui donne-t-il ? Quel type de relation s'instaure-t-il entre les co-énonciateurs corrélativement à ce changement de voix ? Le sujet parlant n'invite-t-il pas l'interlocuteur à percevoir différemment le contenu propositionnel ?

La réflexion part alors de l'hypothèse que l'option de telle ou telle voix est conditionnée par l'intention des sujets communicants de focaliser leur attention sur des aspects précis du contenu propositionnel. Elle a pour cadre épistémologique la théorie de la valence verbale, assortie des concepts de transitivité, d'agentivité, de topicalisation et de focalisation, développée par Tesnière (1959) et ses émules, qui permettent de mettre en lumière les propriétés syntactico-sémantiques des modalités active et passive et, conséquemment, les implications cognitives ainsi que les visées discursives qui en résultent. Tesnière soutient, en effet, que la valence verbale est nécessaire à la construction de la phrase autour du verbe. Selon Blanche-Benveniste (2002 : 48), Tesnière doit ce terme « au vocabulaire de la chimie, suggérant une comparaison entre la structure des verbes et celle des atomes, où chaque verbe est, comme un noyau atomique, un centre de relations établies avec le sujet et les compléments ». Aussi le « noyau verbal » tire-t-il sa valeur sémantique des unités lexicales qui « gravitent autour » de lui. Ces unités, renvoyant aux « actants » du scénario verbal (sujets et compléments), sont « solidaires » du « sens » des verbes. Le classement des « constructions verbales » est, par ricochet, déterminé par les significations induites par les « lexèmes verbaux ». De la sorte, la valence verbale se décline en trois dimensions : la dimension morphologique, qui renvoie aux variations formelles du verbe (conjugaisons, dérivation, etc.) en fonction des actants ; la dimension syntaxique, qui concerne les différents schémas de construction phrastique (transitif direct ou indirect, intransitif, pronominal, etc.) autorisés par le verbe ; la dimension sémantique, qui correspond aux rôles sémantiques (voix ou diathèse, agent, patient, bénéficiaire, instrument, circonstants, attributs verbaux etc.) endossés par les actants.

Le phénomène de la voix concerne les verbes transitifs directs, c'est-à-dire les verbes qui admettent une suite complément d'objet direct. La démarche se veut ici contrastive en ce qu'elle met la phrase passive en regard de son pendant actif à l'effet de dégager ce qui fait la spécificité communicative de chacune d'elles. Le corpus, que l'on peut consulter en annexe, est constitué d'extraits d'un article de Fediunin sur le conflit russo-ukrainien, notamment sur les conséquences de la mort de Prigojine pour les ultra nationalistes russes, publié en ligne le 23 août 2023.

## 1. La voix dans l'univers des catégories grammaticales

La voix est une catégorie grammaticale connue également sous l'appellation de diathèse, avec quelque nuance syntaxique et sémantique (Tesnière, 1959 : 238-242 ; Muller, 2005 : 73). Elle est en rapport avec les propriétés syntactico-sémantiques et pragmatiques du verbe.

### *1.1. La voix, le corrélat syntactico-sémantique de la valence et de l'agentivité*

La voix, la valence, la transitivité et l'agentivité font partie des propriétés syntaxiques et sémantiques du verbe en français. Le verbe peut, en effet, « se définir ou se décrire par certaines propriétés syntactico-sémantiques qu'il est seul à posséder » au sein de l'unité phrasique (Corréard, 2011 : 86). Il en constitue le pivot, le noyau prédictif, et selon Deloffre (1986 : 34), il « joue le rôle central de distributeur [de] fonctions et [de] porteur des marques de l'acte d'énonciation. C'est le verbe qui distribue les fonctions majeures, celles qui donnent son armature à la phrase ». Autrement dit, les autres constituants de la phrase (syntagme nominal, syntagme adjectival, syntagme prépositionnel, etc.) sont organisés autour de cette unité centrale, remplissant chacun une fonction syntaxique particulière (sujet, complément, attribut, etc.). Ces constituants satellites du verbe sont désignés, dans la continuité de la théorie valencelle de Tesnière (1959), sous le terme d'« arguments » (Creissels, 2013 : 2).

D'ailleurs le terme de valence, tel que conçu par Tesnière (1959) dans sa théorie initiale, fait référence aux possibilités combinatoires d'un verbe avec les arguments avec lesquels il opère dans l'unité phrasique. C'est ce qui fait dire à Sambou (2011 : 2-3) que le concept de valence renvoie à « l'aptitude des formes verbales à établir des liaisons avec divers arguments assumant chacun un rôle précis dans le "scénario" exprimé par le verbe ». En d'autres termes, la valence désigne l'ensemble des propriétés de réction des verbes sur le double plan syntaxique et sémantique.

Du point de vue sémantique, le signifié lexical de chaque verbe implique la sélection d'un nombre déterminé d'actants ou d'arguments, chacun jouant un rôle précis dans le type d'événement ou de situation signifié par le verbe. Aussi les notions de verbe aivalent ou monoivalent

(verbe impliquant un seul actant/argument), bivalent (verbe impliquant deux actants /arguments) ou trivalent (verbe impliquant trois actants/arguments), développées par Tesnière (1959 : 238), procèdent-elles du nombre d'actants/arguments induit par les propriétés syntactico-sémantiques du verbe considéré. Par exemple, Si l'on considère, par exemple, les trois énoncés suivants :

- (1) *Dans les premiers mois qui ont suivi l'invasion russe de février 2022, on a critiqué le Pape François pour n'avoir pas désigné Moscou comme l'agresseur.* (Voix active),
- (1a) *Dans les premiers mois qui ont suivi l'invasion russe de février 2022, le Pape François a été critiqué pour n'avoir pas désigné Moscou comme l'agresseur.* (Voix passive),
- (1b) *Dans les premiers mois qui ont suivi l'invasion russe de février 2022, le Pape François s'est vu critiquer pour n'avoir pas désigné Moscou comme l'agresseur.* (Voix pronominale ou réfléchie),

le verbe « critiquer », des énoncés (1), (1a) et (1b), implique, dans son acceptation la plus courante, deux actants/arguments : un agent et un patient. Il met, en effet, en scène deux entités, une entité qui est autrice (agent ou bénéficiaire : *on*) de l'action de critiquer et une entité qui la subit (patient ou détrimentaire : *le Pape François*). La valence d'un verbe est, en un mot, le nombre maximal d'actants /arguments de ce type dont il exige pour être interprétable avec une signification donnée lorsqu'il fonctionne comme le prédicat d'une unité phrasique.

La voix s'applique principalement aux verbes bivalents dont la structure argumentale exige un syntagme nominal sujet qui assume le rôle sémantique d'agent/bénéficiaire, et un syntagme nominal objet qui incarne le rôle sémantique de patient/détrimentaire. Mais la notion grammaticale d'objet (le patient du procès exprimé par le verbe) accrédite l'idée que la voix s'applique à une catégorie particulière de verbes, ceux qui sont régis par les lois de la transitivité et de l'agentivité (Desclés et Guentchéva, 1993 : 73-102). La transitivité, dont le corrélat sémantique est l'agentivité, relève des modalités de la détermination verbale et est,

traditionnellement, définie suivant deux perspectives : d'un point de vue sémantique et d'un point de vue syntaxique. Dans son acceptation sémantique, elle désigne la propriété d'un verbe qui exprime un procès dont les effets sont transmis d'un agent (le bénéficiaire) vers un patient (le détrimentaire). Corrélativement, sur le plan syntaxique, la structure argumentale d'un tel verbe nécessite une complémentation (complément d'objet direct ou indirect), par opposition à un verbe intransitif qui n'en demande pas. La transitivité découle ainsi d'une incomplétude sémantique du verbe qui appelle à son tour une complémentation syntaxique. Mais, comme indiqué *supra*, la voix concerne uniquement les verbes transitifs directs (les verbes n'admettant qu'un complément d'objet direct). Et selon la doxa grammaticale, un locuteur peut indifféremment passer de la voix active à la voix passive, et vice-versa, de sorte que les énoncés (1) et (1a) sont sémantiquement équivalents (Ruwe, 1967 : 337). Mais de nombreux linguistes s'accordent aujourd'hui à reconnaître que cette approche traditionnelle de la transitivité et de l'agentivité est quelque peu sibylline dans la mesure où elle soulève des difficultés d'analyse. En effet, dire qu'un verbe transitif direct implique une structure argumentale qui met nécessairement en scène un agent et un patient pose, d'un point de vue sémantique, des difficultés d'analyse étant donné que le constituant nominal sujet et le constituant nominal objet ne renvoient pas forcément aux notions d'agent et de patient. Desclès (1998 : 174-177), à travers les énoncés ci-dessous, en fait la démonstration :

- a. *Marie coupe la viande.*
- b. *Paul écoute la chanson.*
- c. *Paul connaît la réponse.*
- d. *Les colonnes supportent le toit.*

L'auteur explique que dans l'énoncé (a), « Marie » et « la viande » renvoient sémantiquement à un agent et à un patient. Mais, dans les autres exemples, ce n'est pas forcément le cas eu égard aux nuances sémantiques que l'on peut relever. En effet, en (b), « Paul » peut certes être considéré comme un agent, mais « la chanson » est loin d'être un patient puisqu'elle n'est nullement affectée par l'action ; elle fonctionne plutôt comme « un stimulus auditif », un médium de plaisir et de bien-être. Dans l'énoncé (c), aucun des deux arguments ne renvoie ni à l'agent

ni au patient car « Paul » représente un participant qui éprouve un état et « la réponse » peut encore être considérée comme un stimulus. Enfin, en (d), « les colonnes » ne peuvent pas renvoyer à des agents du fait de leur statut d'entités non animées.

Dans la même perspective, Charaudeau (1992 : 399) ne trouve pas du tout pertinente la notion de voix passive lorsqu'on l'appréhende en contraste avec la voix active. Il se demande vraiment ce qui, du point du sens, est passif, dans un énoncé tel que « *L'élève est instruit par le maître* », en comparaison avec « *Le maître instruit l'élève* ». « L'élève » correspond à un patient humain qui, dans le triangle pédagogique enseignant – savoir – apprenant, ne subit pas l'action, mais en est bénéficiaire ; bien plus, il participe au processus d'apprentissage dans la dynamique de l'interaction verbale instaurée par la séance ou la situation de classe. « Le maître » non plus ne peut être assimilé au patient (au sens de détrimentaire) dans la mesure où, dans ces deux types de construction, c'est lui qui joue le rôle même d'agent. Le procès, « est instruit », l'est encore moins pour la simple raison que toute action est, par définition, « une activité qui se déroule nécessairement sous le contrôle d'un agent ». Pour lui, la description de la voix, à l'instar des autres formes verbales, est « le résultat d'une conjonction particulière entre *un archéotype d'organisation du monde et un mode de configuration linguistique*, [...] [lesquels] archéotypes dépendent eux-mêmes de diverses composantes (*actants, relations, processus*) » (Charaudeau, 1992 : 398). En d'autres termes, la notion de voix est plus complexe qu'elle ne le paraît. En effet, au-delà des propriétés strictement syntaxiques et sémantiques qu'elle implique, la voix intègre d'autres paramètres pragmato-discursifs liés aux enjeux de la communication. D'où l'intérêt d'analyser les relations interférentielles qu'elle peut avoir avec les phénomènes linguistiques de topicalisation et focalisation.

## **1.2. La corrélation syntactico-sémantique et pragmatique entre la voix, la topicalisation et la focalisation**

La topicalisation (ou la thématisation), ainsi que son pendant la rhématisation, et la focalisation sont des notions quasi-gémellaires. Elles sont au croisement de diverses approches linguistiques en ceci qu'elles relèvent à la fois de la syntaxe, de la sémantique, de l'énonciation, de la pragmatique, de l'analyse du discours. Mais quelle différence note-t-on entre les notions de topicalisation et de focalisation et quel type de liens peuvent-elles avoir avec la voix ?

La topicalisation est l'opération linguistique qui consiste à faire d'un constituant de la phrase le topique ou le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire, le rhème ou le propos. Le topique est, en effet, le terme posé en tête d'énoncé et qui constitue, de ce fait, le point de départ du dispositif informationnel, le support de la prédication qui suit. Ce qui fait dire à Neveu (2017 : 136) que « L'opposition thème/rhème est une opposition de nature informationnelle, qui vise à distinguer dans l'énoncé, d'une part le support de l'information (le thème), [...] d'autre part l'information qui est communiquée à propos de ce support (le rhème) ».

Il faut, toutefois, préciser que ces concepts ont été introduits dans les travaux de linguistique par l'École de Prague et « sont couramment employés pour rendre compte des phénomènes de la construction du sens en termes de représentation et de valeurs référentielles par des opérations de détermination et de repérage » (Caron, 2000 : 8). En d'autres termes, la topicalisation et la rhématisation ne sont pas d'ordre grammatical, mais d'ordre sémantique et informatif-communicatif. Elles renvoient, en effet, à des termes en relation sémantique, et non syntaxique, avec la structure actantielle du prédicat. On notera en définitive que le topique véhicule les informations connues, celles qui appartiennent déjà « au champ de la conscience » au moment de la prise de parole ; le rhème est le commentaire qui s'ensuit, l'information nouvelle qui s'y ajoute.

La topicalisation s'exprime par divers procédés syntaxiques dont la construction passive qui intéresse particulièrement la présente analyse. Si l'on examine les deux énoncés suivants :

- (2) *Prigojine a été enterré à Saint-Pétersbourg en privé.*  
(2a) *On a enterré Prigojine à Saint-Pétersbourg en privé.*

on observera que la construction passive en (2) permet de thématiser la victime (Prigojine) dont le nom figurait déjà, en amont, dans le texte ; l'information relative aux circonstances de son inhumation est l'élément nouveau porté à la connaissance des lecteurs. Pour faciliter la cohérence et la cohésion textuelles, l'auteur a, par le procédé de la continuité référentielle, préféré la construction passive en lieu et place de la forme active (2a), qui aurait instauré une sorte de hiatus dans la progression thématique. Mais, on le verra ultérieurement, ce choix va au-delà du seul

principe de la continuité référentielle pour tenir compte de la visée du discours.

La focalisation est, quant à elle, selon Neveu (2017 : 58), un procédé « de mise en emphase d'un constituant de l'énoncé, destiné à attirer l'attention du coénonciateur sur ce constituant ». Elle est « marquée par une prosodie spécifique, à valeur contrastive », que l'on peut combiner avec des marqueurs morphosyntaxiques tels que les présentatifs *c'est...qui/c'est...que* utilisés dans les constructions clivées et qui mettent en œuvre l'extraction du constituant focalisé, appelé focus ou foyer (Neveu, 2017 : 58). Elle peut également être le résultat d'un marquage positionnel (par détachement, apposition ou mise en apostrophe) du constituant focalisé, qu'il s'agisse du sujet, de l'objet ou du circonstant. Ces éléments appliqués à l'énoncé (2) auraient pu donner ceci en (2b), (2c) et (2d) :

(2b) *Prigjine a été enterré à Saint-Pétersbourg en privé (et non en public).*

(2c) *C'est en privé que Prigjine a été enterré à Saint-Pétersbourg.*

(2d) *Prigjine a été enterré, en privé, à Saint-Pétersbourg.*

On en conclut que la focalisation et la topicalisation se démarquent par des procédés nettement différents. Aux dires de Prévost (2006 : 1), « Le topique est défini comme "ce dont il est question", et le focus comme l'élément dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif ». À Neveu (2017 : 58) d'ajouter : « On ne confondra pas la focalisation, qui sélectionne un élément dans une classe paradigmique, et qui met en relief le rhème, avec la thématisation (topicalisation), qui est une opération de mise en relief syntagmatique du thème. » Autrement dit, la focalisation et la topicalisation sont certes deux procédés de mise en emphase, mais à la différence que la première concerne principalement le rhème (le propos), alors que la seconde renvoie essentiellement au topique (le thème).

Toutefois la voix entretient des liens indiscutables avec chacune de ces notions, d'un point de vue sémantico-pragmatique. On sait, par exemple, que dans la construction active ou passive, le locuteur, suivant ses visées communicatives, peut choisir de topicaliser ou de rhématiser un constituant de la phrase, comme le témoignent les énoncés (1) et (1a)

ou (2) et (2a). La topicalisation et la rhématisation répondent ainsi à des stratégies discursives, à des besoins de communication qui seront analysés *infra*.

D'un autre point de vue, on peut considérer que le choix de l'une des voix (passive ou active) s'inscrit dans une dynamique de changement de perspective qui implique nécessairement une orientation du regard des co-énonciateurs vers un centre d'intérêt consciemment imposé par l'organisation de la structure informationnelle. Choisir de dire (1) ou (1a), (2) ou (2a) participe manifestement d'une stratégie du locuteur de faire de l'agent ou du patient le centre d'intérêt du message. Au demeurant, la hiérarchisation de l'information, le contexte d'énonciation et les objectifs visés sont autant de paramètres qui profilent les enjeux de communication au fondement du choix de la voix la mieux indiquée. Notre propos n'est donc pas, ici, de spéculer sur la polémique autour de la distinction dichotomique, prétendument symétrique, entre le passif et l'actif, mais de situer la réflexion au niveau des enjeux communicationnels : qu'est-ce qui pourrait motiver le choix de telle ou de telle autre voix ? On avance l'hypothèse que ce choix participe de la tentative d'apprivoisement du focus attentionnel des co-énonciateurs.

## **2. La voix, une stratégie communicative de sujétion du focus attentionnel**

La voix est l'une des constructions phrastiques utilisées à des fins d'hypotypose. Selon Gauchola (2012 : 155), elle « constitue [en effet], dans la technique d'orientation, le noyau grammaticalisé le plus fréquent de la visée communicative qui peut se traduire par une mise à l'arrière-plan ou par une mise au premier plan ». En d'autres termes, selon que le locuteur choisit la voix active ou passive, l'agent ou le patient du procès est soit mis en avant-plan par le procédé de la rhématisation ou en arrière-plan par celui de la topicalisation. Par exemple, en (2) (*Prigogine a été enterré à Saint-Pétersbourg en privé.*), l'auteur choisit de mettre l'accent, non pas sur Prigogine, posé ici comme thème, mais sur l'information nouvelle qui intéresserait le lecteur au sujet de sa mort : les conditions dans lesquelles il a été inhumé après le supposé crash d'avion dans lequel il a péri. Sinon, en tant que personnage, il est déjà suffisamment connu du grand public pour ses frasques et ses agissements excentriques depuis le déclenchement de la guerre Russie-Ukraine, surtout depuis l'épisode des

violents combats autour de la ville de Bakhmout. Le choix de le mettre en position de topique offre ainsi la possibilité à l'auteur d'accorder plus d'intérêt aux informations en liaison avec son enterrement qui constituent le centre d'intérêt des lecteurs. Par ce procédé de la topicalisation, son identité est mise sous le boisseau au profit des circonstances de son inhumation que l'auteur veut exposer aux yeux de la communauté internationale, attentive à tout ce qui entoure cet événement tragique, surtout aux faits et gestes de Vladimir Poutine, l'un des principaux suspects de ce drame.

L'analyse de cet exemple montre que « sémantiquement, la voix opère un changement de perspective, de point de vue. Le choix de la voix dépend du point de vue adopté par l'énonciateur, il est fondamentalement subjectif. » (Pauze, 2001 : 15) En d'autres termes, la voix a indéniablement des fonctions discursives et pragmatiques dans la mesure où la topicalisation ou la rhématisation de l'agent ou du patient apparaissent, alternativement, comme des stratégies d'atténuation ou de mise en saillance du contenu informationnel.

### ***2.1. La voix, un marqueur de saillance discursive***

Les analystes de la langue reconnaissent à la voix, singulièrement à la voix passive, des propriétés communicatives, mais aussi cognitives et psycholinguistiques (Gauchola, 2012 : 155-156). Celles-ci font de cette construction phrasique un marqueur de degré de saillance communicative selon que, par la topicalisation ou la rhématisation, la valeur informationnelle ou la portée sémantico-pragmatique de l'agent ou du patient du procès est atténuée ou amplifiée. Neveu (2017 : 136) souscrit à cette thèse quand il asserte que « le thème, informationnellement faible, correspond au constituant de l'énoncé qui reçoit le degré le moins élevé de la dynamique communicationnelle ; le rhème, informationnellement fort, est la partie de l'énoncé qui reçoit le degré le plus élevé de cette dynamique ». Il résulte de cette assertion que la topicalisation (la thématisation) est un procédé d'amoindrissement de la valeur informationnelle du constituant topicalisé, alors que la rhématisation intensifie le degré de saillance communicative du constituant rhématisé. On comprend donc que la fonction de la topicalisation n'est pas de mettre en relief le topique ; il ne sert que de

socle, de support au poids du commentaire qui suit. Dans l'énoncés (3) ci-après :

*(3) Une enquête approfondie sera menée et la vérité sera établie sur les circonstances de la mort de Prigojine.*

L'élément qui constitue le point focal du message de l'auteur, le sujet qui intéresse les lecteurs, les observateurs de la politique russe et les acteurs de la communauté internationale, ce sont les « circonstances de la mort de Prigojine » ; l'« enquête approfondie » et « la vérité » ne servent que de support à l'expression de cette donnée factuelle. La préoccupation essentielle des uns et des autres est de savoir si l'on saura un jour les réelles circonstances de la mort de cet oligarque russe, devenu chef de guerre et opposant supposé au régime de Moscou. On sait, du reste, que dans les régimes non démocratiques, et même dans la plupart des pays du monde, des enquêtes "factices" sont menées sur de pareils drames, et qui débouchent bien souvent sur des vérités falsifiées. Il résulte de cette analyse que la visée communicationnelle de la voix passive est liée à ses fonctions discursives. En évincant l'agent (les auteurs de l'enquête) de la relation prédicative par l'usage de la voix passive, l'auteur fait du constituant rhématisé, à savoir les circonstances de la mort de Prigojine, l'élément sur lequel porte le degré de saillance communicative. La voix se présente ainsi comme un véritable instrument de pouvoir dans les échanges langagiers en ce qu'elle permet aux co-énonciateurs de passer délibérément, et alternativement, sous silence le constituant topicalisé (agent ou patient) et de porter le focus sur le constituant en position de rhème (agent ou patient). De ce point de vue, le choix de l'une des voix par rapport à l'autre participe des stratégies communicatives d'organisation et de hiérarchisation des informations dans le temps.

## ***2.2. La perspective chronologique de l'agent ou du patient à des fins communicationnelles***

Dans les interactions verbales, l'enchaînement chronologique des éléments relève de la volonté délibérée des co-énonciateurs de hiérarchiser les idées ou les informations dans le temps suivant leur degré d'importance. De façon générale, les sujets parlants choisissent, en toute conscience, de commencer par les éléments de moindre importance aux éléments les plus essentiels. Dans ce schéma de communication, le choix

de la voix active ou passive, qui permet de thématiser ou de rhématiser l'agent ou le patient, est déterminé par l'effet que le locuteur vise à produire sur son interlocuteur. Étant donné que le degré de saillance communicative porte sur le rhème, et non sur le topique, il optera pour la voix passive si son intention est de mettre en relief le propos relatif au patient ou la voix active si son désir est de mettre en saillance le commentaire au sujet de l'agent. Soient les deux énoncés suivants :

- (4) *À l'issue des expertises génétiques moléculaires « qui ont pris plusieurs jours », il a été établi que les identités des dix victimes correspondent à la liste des passagers et des membres d'équipage de l'avion.*
- (5) *La rébellion du groupe Wagner des 23-24 juin 2023 avait entaché la réputation de Prigojine aux yeux de la galaxie ultra nationaliste russe.*

En (4), la construction impersonnelle passive (*il a été établi que*) met complètement sous le boisseau l'agent. L'auteur ne se préoccupe pas du tout de l'identité des experts légitimes qui ont procédé à l'analyse des tissus humains des victimes du crash de l'avion de Prigojine, car il considère que c'est une information de moindre importance. La teneur de son message réside dans le commentaire qui s'ensuit, suivant lequel cette expertise confirme l'identité des victimes de ce crash et la mort certaine de Prigojine. En effet, après le crash, couraient des rumeurs suivant lesquelles l'oligarque russe ne se serait pas embarqué sur ce vol. Tout le monde était, par conséquent, dans l'expectative de la confirmation ou non de sa mort. L'auteur a donc choisi de mettre en saillance cette information capitale en la plaçant chronologiquement à la fin de l'énoncé, comme s'il voulait garder le suspense.

L'énoncé (5) est une construction active dans laquelle « *la rébellion du groupe Wagner* » de Prigojine est en position de topique. Le commentaire qui en résulte met en évidence les conséquences de cette action suicidaire sur la personnalité du “chef rebelle” aux yeux des chauvinistes russes. D'un point de vue chronologique, l'auteur présente la nouvelle image de Prigojine dans la sphère de ces ultra nationalistes après la mention de la rébellion qu'il a conduite les 23 et 24 juin 2023. Cette hiérarchisation temporelle des informations est bien intentionnelle dans la mesure où la chute de l'énoncé, qui en constitue le degré de

saillance, met plus ou moins en lumière l'une des causes de la mort de Prigojine. Adulé par les mêmes ultra nationalistes pour sa détermination à combattre avec ses troupes dans la fournaise de Bakhmout, il est vomi dès lors qu'il s'en est pris au régime de Vladimir Poutine.

On en conclut que la succession chronologique des unités informationnelles dans l'énoncé, selon qu'il s'agit de la forme active ou de la construction passive, a des effets pragmato-discursifs étant donné que l'élément en position rhématique, postérieur au topique, mobilise le focus. Il ressort de tout ce qui précède que les différentes modalités de la voix ont des propriétés psycholinguistiques en lien avec les prédispositions cognitives des sujets communicants.

### *2.3. La voix et les facteurs cognitifs de la communication humaine*

L'analyse qui vient d'être faite souligne que dans la manipulation de la voix, l'agent et le patient peuvent, tour à tour, devenir le sujet grammatical du verbe dès lors qu'ils sont topicalisés. Dans cette position syntactico-sémantique, l'un ou l'autre devient, comme on l'a indiqué ci-haut, le participant privilégié du point de vue communicatif dans la mesure où il reçoit le commentaire qui en éclaire le contenu informationnel sur lequel le locuteur darde le projecteur. Cette focalisation sur l'agent ou le patient relève, en réalité, de la prédisposition psychologique de l'énonciateur d'attirer le regard de l'interlocuteur sur ce qu'il considère être le centre d'intérêt ou le point de mire de son message. Dans les propos ci-dessous, Gauchola (2012) estime, toutefois, que la voix passive exprime davantage cette dynamique communicative :

Ce phénomène de thématisation du patient, caractéristique de la voix passive, est à relier à un des facteurs cognitifs et psychologiques intrinsèques à la communication humaine relevés par Scott Delancey (1980), le « flux attentionnel », qui détermine la disposition des arguments dans l'énoncé ordonnés en fonction de l'intention communicative du locuteur, qui prétend que son auditeur suive l'énoncé d'une certaine façon. [...] La passivation constitue un exemple de manipulation du flux attentionnel dans la mesure où l'ordre naturel des arguments de l'énoncé (AG + V + PAT / BEN) est inversé pour privilégier un élément, le patient (ou le

bénéficiaire, voire la cible) qui apparaît avant l'argument censé être communicativement plus « saillant », l'agent. (Gauchola, 2012 : 157)

Ces propos laissent entendre que c'est la visée de discours qui amène l'énonciateur à recourir à la construction passive à l'effet de thématiser le patient ou le bénéficiaire. Aussi la phrase active relèverait-elle d'une construction ordinaire, plus ou moins neutre, tandis que la phrase passive, par l'interversion des fonctions syntaxiques des constituants, traduirait la volonté manifeste d'accentuer le degré de saillance communicative du patient. Dans tous les cas, l'unanimité semble acquise sur le fait que, « d'une façon générale, phrases actives et passives n'ont pas la même valeur de vérité. » (Descrès et Guentchéva, 1993 : 75-76). Les énoncés (6) et (6a) ci-après peuvent servir d'exemplification :

- (6) *Deux véhicules aériens sans pilotes ont été détruits par la défense aérienne en service au-dessus du territoire de la région de Toula.*  
(6a) *La défense aérienne en service au-dessus du territoire de la région de Toula a détruit deux véhicules aériens sans pilotes.*

En (6), l'auteur, en thématisant le patient (*deux véhicules aériens sans pilotes*), par le biais de la construction passive, veut certainement mettre l'accent sur l'une des particularités de cette guerre entre la Russie et l'Ukraine : sa dimension technologique, son haut degré de technicité. Cette guerre est totalement différente, par la modernité des moyens mobilisés, des deux guerres mondiales (1914-1918 ; 1939-1945) qui se sont déroulées sur le territoire européen. Le commentaire qui suit le thème (*ont été détruits par la défense aérienne en service au-dessus du territoire de la région de Toula*) s'inscrit dans la même dynamique communicative puisqu'il met en lumière l'efficacité de la défense adverse qui oppose à la haute technologie, une technologie de puissance équivalente.

En (6a), cette réalité, bien qu'apparente dans la construction active, est présentée de manière différente ; elle ne reçoit pas le même degré de saillance : le focus est porté davantage sur les prouesses de la défense adverse (agent) que sur la technicité des moyens déployés.

On en déduit que les objectifs et les enjeux du message, impulsés par les facteurs cognitifs et psychologiques de la communication humaine, sont vraiment déterminants dans le choix de la voix active ou

passive. Le sujet parlant a des visées communicatives, il a des objectifs à atteindre. Il utilise donc les subtilités de la langue pour y parvenir. Dans le contexte précis de la mort de Prigojine, qui s'inscrit dans le cadre général de la guerre russo-ukrainienne, il est évident que le changement de voix (active ou passive) dans la présentation d'un événement spécifique participe sans nul doute de la guerre informationnelle et du jeu de la propagande que se livrent les belligérants et leurs partisans respectifs. L'exemple (4) est édifiant à cet effet. En effet, le commentaire qui suit la construction impersonnelle passive (*il a été établi que*) porte toute la charge sémantique du message dans la mesure où le locuteur, qui n'est certainement pas pro kremlin, veut mettre en emphase l'ampleur de la tragédie et, implicitement, la cruauté du régime poutinien. Son intention ultime est de montrer que Poutine est capable d'éliminer tous ceux qui veulent faire ombrage à son pouvoir même si, pour un temps, certains ont été ses adjutants pour son « opération spéciale » en Ukraine. C'est la raison pour laquelle il rend anonymes les experts légitimes et choisit d'amplifier l'image des victimes.

Par raisonnement inductif, le choix de la voix active ou passive, qui thématise ou rhématise l'agent ou le patient, le bénéficiaire ou le détrimentaire, procède d'une logique vériconditionnelle qui vise à mettre sous les projeteurs un aspect particulier du message que le sujet parlant tente d'imposer à la conscience de tous. Il peut être assimilé à une entreprise de sujexion de l'attention de l'interlocuteur dans le but de l'amener à adhérer aux convictions personnelles du sujet parlant.

## Conclusion

L'analyse confirme ainsi le postulat de départ suivant lequel les énonciateurs utilisent la voix active ou passive de façon intentionnelle selon les stratégies discursives et les enjeux de la communication. Ce scénario communicatif, validé par les concepts de valence, d'agentivité, de transitivité, de topicalisation et de focalisation, repose sur le mécanisme syntactico-sémantique et les fonctions discursives de la voix qui tendent à mettre, alternativement, en saillance le patient ou l'agent du procès selon que le locuteur choisit la phrase active ou la forme passive. Toutefois, l'analyse contrastive des occurrences passives du corpus et de leurs contreparties actives révèle que la phrase passive a des visées communicationnelles plus affirmées que son pendant actif dans la

mesure où la topicalisation du patient vise à en faire un commentaire qui renforce sa saillance discursive. Quoi qu'il en soit, la voix (active, passive, pronominale) est une modalité phrastique ayant les propriétés pragmato-discursives de sujexion du focus attentionnel des énonciateurs en corrélation avec les facteurs cognitifs naturels de la communication humaine. Les occurrences du corpus, en relation avec la mort de Prigojine, le patron du groupe de mercenaires russes Wagner, ou avec la guerre Russie-Ukraine, illustrent fort bien le désir de l'auteur de porter son choix sur la voix (active ou passive) qui correspond au mieux à la situation d'énonciation et aux éléments qui doivent recevoir le degré de saillance discursive.

Il en résulte que, d'un point de vue social, l'intérêt de la présente réflexion réside dans le fait qu'elle interpelle les citoyens sur la possible manipulation de conscience et d'esprit dont ils peuvent être victimes au moyen des artifices du langage. En effet, en tant qu'acteurs sociaux, ils sont engagés au quotidien dans des échanges langagiers autour de divers sujets, parfois sensibles. Dans ce contexte, un sujet parlant est capable, par les tours de parole, les stratégies de communication, les subtilités de la langue, de les rallier à sa cause. Il peut les amener subtilement à valider, cautionner des vérités auxquelles ils n'adhèrent pas forcément. Dans un monde en proie aux intérêts partisans, marqué par les politiques politiciennes, peuplé d'acteurs futés dans l'art de la parole, il est possible de se laisser séduire ou apprivoiser au moyen des mots. Il suffit alors de savoir prendre du recul par rapport au message qu'on reçoit pour mieux en évaluer la portée, y déceler les intentions qui sous-tendent les tours de paroles et les artifices du langage, décoder les sous-entendus, les implicites pour éviter de se laisser manipuler l'esprit ou de se voir imposer des idéologies pernicieuses.

## Références bibliographiques

- Blanche-Benveniste Claire** (2002), « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales », in Beguelin, M.-J. de Pietro, J.-F. Naf, a. (éds.), Tranel, 37, Neuchâtel, Institut de l'Université, 2002, pp.47-73.
- Caron Bernard** (2000), « Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines », Peeters, Louvain, pp.7-42.

- Charaudeau Patrick** (1992), *La grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.
- Corréard Geneviève N'diaye** (2011), « Valence et voix dans les langues du Sénégal », SudLangues n°15, pp.86-99.
- Creissels Denis** (2013), *Schémas de valence pour les verbes bivalents : esquisse d'une typologie*, DDL, Séminaire de morphosyntaxe, vendredi 3 mai 2013, en ligne à l'adresse <http://www.deniscreissels.fr>, consulté le 26 août 2023.
- Desclès Jean-Pierre Et Guentchéva Zlatka** (1993), « Le passif dans le système des voix du français. » In : *Langages*, 27<sup>e</sup> année, n°109. Sur le passif. pp.73-102.
- Desclès Jean-Pierre** (1998), « Transitivité syntaxique, transitivité sémantique », in A. Rousseau, 1998, 162-180.
- Deloffre Frédéric** (1986), *La Phrase française*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, Éditions SEDES.
- Fediunin Jules Sergei** (2023), « Disparition de Prigojine : quelles conséquences pour les ultra nationalistes ? », in « The Conversation » publié en ligne le 29 août 2023, [fr.yahoo.com/news/disparition-prigojine-quelles-consequences-ultra-163117730.html](http://fr.yahoo.com/news/disparition-prigojine-quelles-consequences-ultra-163117730.html). La version originale de cet article est sur La Conversation (<http://theconversation.com/ca-fr>), un site d'actualités à but non lucratif dédié au partage d'idées entre experts universitaires et grand public.
- Gauchola Roser** (2012), « Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol », Lidil [En ligne], 46 | 2012, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 29 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3250>, pp.153-173.
- Muller Claude** (2004), *Diathèses et voix en français*, dans : Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire (Constanța 2004, Université).
- Neveu Franck** (2017), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition.
- Pauze Isabelle** (2001), « Les fonctions textuelles de la voix passive », Thèse, Université Lumière Lyon 2.
- Prévost Sophie** (2006), « Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes. » Les linguistiques du détachement, Jun 2006, Nancy, France. pp.427-439.
- Ruwet Nicolas** (1967), *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.

**Sambou Pierre** (2011), « Valence verbale et voix en joola karon », Dakar, SudLangues n°15.

**Siéroff Éric et Auclair Laurent** (2002), « Attention et dissymétrie hémisphérique ». Revue de Neuropsychologie, 12(2), 345 - 275.

**Tesnière Lucien** (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

## <sup>1</sup> Corpus

- 1) *Dans les premiers mois qui ont suivi l'invasion russe de février 2022, le Pape François a été critiqué pour ne pas avoir désigné Moscou comme l'agresseur.*
- 2) *Les forces russes ont déjoué de nouvelles attaques nocturnes de drones ukrainiennes dans les régions de Toula et Belgorod.*
- 3) *Deux véhicules aériens sans pilotes ont été détruits par la défense aérienne en service au-dessus du territoire de la région de Toula.*
- 4) *Un autre appareil a par ailleurs été abattu dans la région russe de Belgorod, frontalière de l'Ukraine.*
- 5) *À l'issue des expertises génétiques moléculaires « qui ont pris plusieurs jours, il a été établi que les identités des dix victimes correspondent à la liste des passagers et des membres d'équipage de l'avion.*
- 6) *Prigojine a été enterré à Saint-Pétersbourg en privé.*
- 7) *La rébellion du groupe Wagner des 23-24 juin 2023 avait entaché la réputation de Prigojine aux yeux de la galaxie ultra nationaliste russe.*
- 8) *Une enquête approfondie sera menée et la vérité sera établie sur les circonstances de la mort de Prégogine.*
- 9) *La mutinerie de Wagner a changé la donne. La critique des « patriotes en colère » (pour reprendre le nom du mouvement lancé en avril 2023 sous la présidence de Guirkine, le Club des patriotes en colère) a été réinterprétée comme un facteur de déstabilisation, notamment à l'approche de la réélection programmée de Poutine lors du scrutin de mars 2024.*
- 10) *Cette critique avait été redirigée, à partir du début de l'année 2023, sur la figure de Poutine, vu comme un chef suprême incapable d'assumer ses responsabilités face à une guerre existentielle.*
- 11) *L'arrestation de Guirkine, qui était quotidiennement lu et vu sur Internet et par des centaines de milliers de personnes, a provoqué une vague de déclaration en son soutien et d'appels à sa libération émis par des blogueurs nationalistes.*
- 12) *Le climat de répression a été installé en Russie au cours de ces dernières années et particulièrement depuis février 2022 ; les « patriotes en colère » savent parfaitement qu'ils se feront écraser s'ils tentent de défier l'appareil de l'Etat dans les rues.*

- 13) *Le populaire blogueur militaire Vl aden Tatarski a été tué par une bombe dans une bombe dans un café en avril 2023.*
- 14) *Ces derniers jours, lors des commémorations organisées par l'extrême droite en mémoire de Prigojine et Outk tine, leurs portraits ont souvent été disposés aux côtés de ceux de Douguina et de Tatarski.*
- 15) *Douguina a été quasiment sanctifiée dans les milieux ultra nationalistes qui l'ont comparée à Jeanne d'Arc, tandis que sa mort a été présentée comme un sacrifice pour la victoire russe avec un grand « V ».*
- 16) *La droite radicale est constituée d'acteurs relativement autonomes pouvant être liés à l'État mais agissant en leur propre nom et, surtout, pourtant s'opposer aux politiques de l'État, voire défier publiquement la légitimité de Poutine. Dans un sens, leur loyauté envers le régime est concurrencée, et dominée, par leur loyauté envers des valeurs qu'ils jugent supérieures : la solidité et la grandeur de l'État et/ ou de la nation*